

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 12 - 21

Séance du 16 décembre 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 26

L'an deux mille quatorze, le seize décembre,

Représentés : 7

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

**ACTUALISATION
DES TARIFS**

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, Messieurs, CATTAGUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

**BUDGET DE
L'ASSAINISSEMENT**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART), Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Dans le prolongement des orientations budgétaires pour l'exercice 2015, telles qu'elles ont été exposées par Monsieur le Maire, lors de la séance du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2014, il est proposé de ne pas augmenter les tarifs communaux relatifs à l'assainissement :

	TARIFS VOTES
Tarif Assainissement - Participation pour l'Assainissement Collectif P.A.C	
Pour 1 logement inférieur à 120 m ²	3 735,00 €
Entre 121 m ² et 140 m ²	4 146,00 €
Entre 141 m ² et 160 m ²	4 559,00 €
Entre 161 m ² et 180 m ²	4 968,00 €
Entre 181 m ² et 200 m ²	5 380,00 €
Supérieur à 200 m ²	5 790,00 €
Tarif Assainissement	
Redevance abonnement par semestre et par logement	16,40 €
Redevance par m ³	
de 0 à 46 m ³	0,17 €
Plus de 46 m ³	0,57 €
Station d'Epuration : Réception et traitement de matière de vidange	3 € / m³
Station d'Epuration : Réception et traitement des boues liquides	5 € / m³

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

- Adopte l'exposé qui précède,
- Décide de l'application de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2015,
- Autorise le Maire à engager toutes démarches en vue de leur application à compter du 1^{er} janvier 2015.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY